

**REGLEMENT DU CONCOURS – STREET ART CHALLENGE JUNIOR (5<sup>ème</sup> édition)**  
**Dans le cadre de l'UPAINT**  
**14 – 15 juin 2025 – Promenade du Larvotto, Monaco**  
**Thème : « UPAINT The Ocean »**

**Objectif :**

Organisation d'un concours de street art dans le cadre de l'événement UPAINT (anciennement UPAW – Urban Painting Around the World), et suite à la proposition des élèves du Collège Charles III participant au Projet Communal Junior 2018-2019. Le concours s'adresse aux collégiens et lycéens des établissements de la Principauté, de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale.

**Organisateurs :**

La Mairie de Monaco, avec le soutien de WSM Events – organisateurs de l'UPAINT.

**Lieu et horaires :**

Le samedi 14 juin de 10h jusqu'en soirée, dimanche 15 juin de 9h à 17h30.

Fin du concours : dimanche 15 juin à 17h30.

Remise des prix : dimanche 15 juin à 18h.

**Déroulement du Concours :**

Pendant ces performances *live* d'artistes urbains, deux panneaux seront réservés au Street Art Challenge Junior. Ces jeunes artistes devront réaliser une œuvre sur le thème choisi cette année : « **UPAINT The Ocean** ».

Pour cette cinquième édition, les organisateurs d'UPAINT mettront à disposition 2 tableaux d'une dimension de 100 x 100 cm, permettant ainsi à 2 équipes compétitrices de « graffer » simultanément sur le mur.

Aussi, afin de permettre au plus grand nombre de participer, il a été décidé de composer des équipes de 4 collégiens et/ou lycéens maximum.

Les élèves inscrits pourront venir librement sur place les 14 et 15 juin selon les horaires définis plus haut. Les œuvres devront être terminées au plus tard le dimanche à 17h30. Les jeunes artistes s'engagent à venir sur place le lundi 16 juin à 18h afin de présenter leur création au public et aux représentants des instances monégasques présents.

Les deux panneaux seront évalués par un jury qui désignera le gagnant.

**Composition du jury :**

- Les Street Artists Upaint
- La Mairie de Monaco
- Mme Françoise Gamerding, Directeur des Affaires Culturelles
- Les collectionneurs M. José Giannotti et Mme Marzia Lefebvre
- KAMIL

## Candidature :

- Inscription gratuite
- Nombre de candidats maximum : 2 équipes de 4 candidats chacune maximum (un formulaire par équipe)
- Le formulaire d'inscription est disponible sur PRONOTE et sur le site de la Mairie de Monaco : [www.mairie.mc](http://www.mairie.mc)
- Le formulaire d'inscription doit être accompagné d'une lettre d'autorisation parentale pour chaque participant mineur : « *Je soussigné ..... autorise mon/ma fils/fille ..... à participer au Street Art Challenge Junior qui se déroulera du 14 au 15 juin 2025, Promenade du Larvotto à Monaco* »
- Le formulaire de candidature complet est à remettre au plus tard le vendredi 6 juin 2025 par mail à l'adresse suivante : [communication@mairie.mc](mailto:communication@mairie.mc)
- Le concours étant limité à 2 équipes, le Service Communication de la Mairie de Monaco et les organisateurs de la manifestation UPAIN'T sélectionneront les 2 premières équipes à remettre leur dossier (complet)
- Les candidats sélectionnés recevront la confirmation de leur inscription au concours par mail
- Les candidats sélectionnés s'engagent à être présents le 15 juin 2025 à 18h pour la remise des prix sur la Promenade du Larvotto, au niveau des installations d'UPAIN'T et le 16 juin 2025 à 18h pour la présentation au public et aux représentants des instances monégasques.

## Modalités du Concours :

- 2 équipes en lice / maximum 4 artistes juniors par équipe
- 1 tableau par équipe – les 2 tableaux sur le même mur
- Les candidats disposent de 2 jours complets pour graffer leur œuvre
- Les candidats ne devront utiliser que les bombes de peinture et matériel mis à disposition par les organisateurs

## Dispositions particulières :

Pour participer au concours, les participants doivent impérativement compléter et signer l'autorisation relative au droit à l'image et à la cession des droits d'auteur par laquelle ils consentent à l'exploitation de leur image et de leur voix, ainsi qu'à la cession à la Commune de leur œuvre produite dans le cadre du concours.

## Résultat :

- Les résultats seront proclamés après délibération du jury le lundi 18h sur place.

## Prix :

Une équipe gagnante sera désignée mais chaque équipe sera récompensée pour sa participation au concours. (Récompensés par la Mairie et le Jury)

-----